

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 JUL 2023

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-00797 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Documentation, session 2023.

Ce sont :

#### ADJOINTS EN DOCUMENTATION

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YAMBILA LEGMA WENDÉ-NÈ FÉLICITÉ	251003	B13388299	21/11/89
2°	KOROGO WENDWAOGA YVETTE	257320	B10110903	06/05/77
2°	TRAORE BINTOU	326859	B12843039	10/08/87
4°	LOMPO PANGUIDAMBA FELICITE	329518	B15734082	26/12/92
5°	KABORE BÈTA	288011	B12482154	20/05/86
6°	KABORE WINDENMI CHANTAL	207356	B16847481	31/12/84
7°	TRAORE SIAKA	271873	B10986456	31/12/89

Arrêté la présente liste à 7 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon